



STAGE COLLÈGE PROVINCE NORD
Histoire-Géographie Éducation civique

jeudi 04 octobre 2012
Nouveaux programmes de 3^e et DNB 2013

Lieu : salle de réunion (collège de Koné)

Horaires : 08h30-11h30 – 12h30-16h30

Établissements représentés (privés et publics) : Collège de Koné – Collège de Koumac – Collège de Poum – Collège de Houaïlou – Collège de Ponérihouen – Collège de Poindimié – Collège de Hienghène – Collège de Bourail

Intervention de Mme Yvette TOMMASINI – IA-IPR

Généralités :

Un nouveau groupe de travail au Ministère a été mis en place pour la rédaction des prochains programmes liée à la recherche scientifique, aux nouvelles problématiques, à de nouvelles démarches (plus inductives).

Rénovation des épreuves du DNB (examen certificatif) pour la session 2013 :

Des programmes pour la série collège et le référentiel pour les 3^e à dispositifs particuliers de la série professionnelle (DP3, DP6, 2^e Bac Pro...).

Les sujets seront faits par des concepteurs de sujets calédoniens. Les 3 disciplines sont obligatoirement interrogées et illustrées par une variété d'exercices possibles. Il s'agit donc de faire le lien entre les exercices faits en classe et le DNB.

Le candidat compose sur le sujet lui-même. Les réponses seront rédigées dans le cadre et sur les lignes qui indiquent l'ampleur de la réponse. En cours, il est possible d'indiquer dans chaque consigne le nombre de lignes.

Le paragraphe argumenté disparaît remplacé par le **développement construit** : produire un texte qui a du sens en une vingtaine de lignes : une phrase introductive, un développement, une phrase conclusive. Tous les élèves devront y être préparés car les élèves qui s'orienteront au Bac Pro auront à la nouvelle épreuve du Bac des exercices contraignants.

Travailler la source, la date, l'auteur et le contexte du document pour donner un sens pas de façon mécanique et systématique.

Travailler le travail cartographique : un croquis avec une légende à compléter, un titre à proposer...

Barème :

- Histoire : 13 points
- Géographie : 13 points
- Éducation civique : 10 points
- Maîtrise de la langue : 4 points

Durée : 2 heures soit 40 min par partie (prendre en compte le temps de lecture).

Dans l'élaboration du sujet : si une partie dépasse 40 min, penser à réduire la durée de la partie suivante.

Les questions :

1^{ère} partie : vérification des repères (10 à 15 min) avec des questions sous diverses formes. Du coup, penser à élaborer des moyens mémo-techniques à la fin de chaque niveau de classe – de la 6^e à la 3^e – pour solliciter la mémoire de l'élève. Par exemple demander aux élèves de restituer sur des feuilles A3 leurs connaissances sur la Première Guerre mondiale et leur demander de proposer une production sous la forme de leur choix : frise, tableau, schéma.

Proposition : le concours du Petit historien et géographe en 5^e (dispositif organisé à l'échelle de la NC).

La vérification des repères de Géographie : exploiter le planisphère pour repérer les études de cas ou les lieux tant en Histoire qu'en Géographie (à coller dans le cahier, sur le mur d'une salle de classe).

2^e sous-partie : Le travail sur document (20 à 25 min) se fait exclusivement sur 1 document pas de sous-document, pas de document compliqué ou complexe. Avec des consignes explicites pour un élève moyen.

Éducation civique : il y a une liste de documents de référence comme la Constitution de la V^e République...

Le travail de consignes est important : caractériser, relever, montrer, expliquer, justifier... des consignes sur document : relier, flécher, placer, souligner...

Croquis : compléter, se familiariser avec le langage cartographique, ordonner une légende, hiérarchiser les infos de la légende.

Volume horaire :

33 semaines x 3,5 heures soit environ 115 heures :

- 45 heures en Géo
- 45 heures en Hist
- 20/30 heures : EC

Mise en œuvre de ces programmes :

- Travail sur les démarches : des entrées en Histoire, des études de cas en Géo, situations concrètes en EC.
- Un enseignement problématisé porteur de sens afin de mettre du lien entre les éléments.
- Intégrer l'Histoire des Arts.
- Intégrer l'évaluation des compétences : lien entre le programme, socle commun et nouvelles épreuves du DNB.
- Des élèves hétérogènes, qui zappent, génération du digital et des NTIC, « petites poucettes » sont ces enfants qui utilisent avec rapidité et habilité le téléphone portable... or, les objectifs des programmes de l'école de la République ne doivent pas être modifiés (éviter l'élitisme). Toutefois, personnalisation des parcours afin de trouver le meilleur chemin pour atteindre ces objectifs. Construire les apprentissages avec les élèves (socio-cognitifs). D'ailleurs l'IPR prend le temps en inspection de voir l'élève (elle voit l'impact de votre enseignement sur les élèves à 80% et 20% elle vous regarde) et ses réponses pour comprendre comment l'élève a élaboré sa réponse. Que l'élève comprenne sa stratégie. (voir le Vademecum en ligne sur Eduscol)

Les adaptations des programmes :

Repères : spatiaux et chronologiques seront adaptés à la NC

Histoire des arts : faire une approche historique de l'objet d'étude qui peut être une œuvre d'art mais qui est surtout thématique.

Histoire : « *Le monde depuis 1914* » programme chrono-thématique

- Plusieurs champs de l'histoire : culturelle, économique, politique, sociale
- 13 thèmes qui mettent en œuvre une douzaine sujets d'étude, des exemples
- Projet de formation intellectuelle à finalité civique ancré dans les préoccupations des élèves et d'une époque inquiète.
- Pièges à éviter : la tentation de l'exhaustivité est à éviter, cibler le contenu par un exemple significatif au lieu du traitement intégral d'un thème, jouer sur les choix proposés par le programme, travailler sur les passerelles avec l'Éducation civique, limiter le nombre de documents pour mieux les travailler (la France depuis 1945 et les institutions de la V^e République).
- Ne pas recycler les anciens cours pour ce nouveau programme.
- Ne pas sous-estimer la démarche inductive.
- Attention à ne pas réduire le cours au factuel contre la construction du sens.
- Replacer les séances dans la problématique générale de la séquence.

Exemples :

Partie II (*Guerres mondiales et régimes totalitaires*) – Thème 1 : *La Première Guerre mondiale* (4 heures)

- Présentation succincte par l'étude d'une frise (1/4 heure à 1/2 heure)
- 2 exemples de violence de masse :
 - o Verdun en 1 heure : vie des tranchées, lettres de poilus, participation des colonisés
 - o génocide arménien en 1/2 heure à 3/4 heure : violence sur les civils
- Révolution russe : ce n'est pas l'étude de toute la révolution mais sur le personnage (Lénine)

- Pièges à éviter : détails chronologique, développer la notion de guerre totale dans tous ses aspects, traiter le mouvement révolutionnaire pour lui-même et entrer dans le détail des révolutions russes = Non.
- Faire référence de l'implication de la NC dans la Première Guerre mondiale.

Partie IV (*La vie politique en France*) – Thème 1 : *La République de l'entre-deux-guerres : victorieuse et fragilisée* (4 heures)

- De la guerre à la paix (1917-1920), la vie politique française est marquée par la fin de l'union sacrée et le retour à la vie politique parlementaire, dans un climat d'affrontements politiques et sociaux :
 - o la révolte de 1917
 - o des personnages : Clémenceau, Blum

Géographie :

- Étude du territoire lui-même
- Étude des nouveaux territoires dans le territoire national
- Étude de l'ensemble de ces territoires en Europe et dans le monde

Une place réelle des territoires de proximité (commune, province).

Nouvelle approche de la Géographie : étude des dynamiques des territoires : mobilité, mise en réseaux, intégration, hiérarchisation, marginalisation, sélection des espaces... et leurs effets (discontinuité, concentration, diffusion). Discontinuité des territoires, par exemple entre le Grand Nouméa et la zone VKP.

Grille d'explication des transformations des territoires qui invite à étudier les rapports entre le politique et l'économie, le rôle de l'État, le volontarisme politique. Le territoire de l'élève face aux autres territoires.

La mondialisation a un impact sur les territoires à l'exemple du marché du nickel.

Commencer la séquence par une étude de cas, au plus près du réel autour d'une ou deux problématique(s). Elle occupe l'essentiel du temps (2 à 3 heures).

La mise en perspective : à l'échelle nationale (Parties I et II), européenne (Partie III), mondiale (partie IV). Il ne s'agit pas faire un cours de géographie générale ou d'établir une typologie. C'est un bref moment d'analyse à partir de cartes. Comment le territoire étudié ou le phénomène étudié se situe à chacune de ces échelles, dans une hiérarchie, dans des grands ensembles, dans des évolutions.

4 croquis référencés ou schéma cartographique :

- Organisation du territoire régional
- Répartition de la population et de ses dynamiques sur le territoire
- Organisation du territoire national
- Les différents types d'espaces dans l'UE
- D'autres croquis possibles : les espaces productifs comme la zone autour de l'usine du Nord, les réseaux de transport.

Éducation civique : autorisation de traiter la citoyenneté de la NC, les institutions (pas précise dans le BO)

Éducation au développement durable : la Charte de l'environnement inscrite dans la Constitution depuis 2004.

Une progressivité des apprentissages de la 6^e à la 3^e. Mettre en pratique leur capacité de jugement et d'esprit critique. Démarche à partir d'exemples concrets choisis dans l'actualité mais avec vigilance. Diversifier la trace écrite : affiche, mini-vidéo... rappeler que le statut de la NC est une collectivité sui generis, expliquer dans le droit de vote la notion de corps électoral gelé et la notion de citoyenneté calédonienne.

Intervention de Mme Cécile TIDJINE – professeure d’HG-EC au collège de Koné

Partie IV : La vie politique en France (35% ou 18 heures)

Thème 3 : De Gaulle et le nouveau système républicain (1958-1969) : 4 à 5 heures

Il faut évoquer l'évolution statutaire de la NC dans cette période.

→ Séquence validée par l'IPR et qui sera mise en ligne sur le site académique prochainement.

Intervention de M. FESSELIER-SOERIP Patrice – professeur d’HG-EC au collège de Koumac

Partie I : Habiter la France (30% du temps consacré à la géographie)

Thème 2 : La région (le territoire de la Nouvelle-Calédonie)

« Pour les élèves dont le lycée se situe dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur ce territoire ».

→ Séquence validée par l'IPR et qui sera mise en ligne sur le site académique prochainement.

ATELIERS menés par Cécile et Patrice en l'absence de l'IPR (inspection au lycée de Pouembout)

Atelier 1 : Histoire : Partie IV (La vie politique en France) – Thème 4 (La V^e République à l'épreuve de la durée) : proposer des problématiques pour adapter le programme national au contexte historique de la Nouvelle-Calédonie.

Atelier 2 : Éducation civique : proposer des problématiques concernant les questions liées à la Nouvelle-Calédonie à insérer dans le programme (citoyenneté NC, corps électoral gelé, signes identitaires, institutions de la NC).

Atelier 3 : proposition de programmation annuelle

ATELIER 2 : Thème 1 : Les valeurs, les principes et les symboles de la République et ceux de la Calédonie
Comment les valeurs et les principes de la République fondent-ils la citoyenneté ? (5 heures)

Séance 1 : Des valeurs, des principes et des symboles fondements de la République

Qu'est-ce qui réunit les Français dans la République ? (intégrer les signes identitaires inscrits dans l'Accord de Nouméa) ou En quoi la Nouvelle-Calédonie s'inscrit-elle dans les valeurs de la République française ?

Thème 2 : Nationalité, citoyenneté française, citoyenneté européenne et calédonienne

En quoi certains habitants installés en Nouvelle-Calédonie disposent-ils d'une triple citoyenneté ?

Séance 1 : La nationalité française et droits politiques nationaux et européens

Comment acquiert-on la nationalité française ? Quels droits politiques la nationalité française donne-elle à l'échelle nationale et européenne ?

Séance 2 : Les droits civils, économiques et sociaux des habitants du territoire national

Quels sont les droits économiques et sociaux dont disposent les habitants installés sur le territoire national ?

Séance 3 : La citoyenneté calédonienne

Quels sont les droits relevant de la citoyenneté calédonienne ?

Thème 3 : Le droit de vote

Comment s'exerce le droit de vote ?

Séance 1 : Voter, un droit acquis progressivement

Comment le suffrage universel s'est-il peu à peu imposé en France et en Nouvelle-Calédonie ? Histoire de l'acquisition du droit de vote (frise chronologique) : Suffrage universel masculin (1848), droit de vote, des femmes (1944), droit de vote des Kanak (1946) + privations des droits civiques + conditions d'éligibilité